



Gazette n°6 – mars 2016

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

L'année 2015 n'aura pas été une année exceptionnelle, bien au contraire. Nous avons vécu beaucoup trop d'évènements tragiques, une conjoncture assez morose avec un taux de chômage à la hausse et le constat que notre planète connaît un bouleversement climatique.

Les 3 piliers fondamentaux du développement durable de notre société (économique, environnemental et social) ne sont pas au beau fixe, souhaitons que 2016 soit l'année de la reprise.

La France a été fortement meurtrie par les attentats en janvier et novembre 2015. Ayons une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été tués ou blessés dans ces attentats. Ces actes de guerre barbares sont inacceptables et doivent être combattus. Nous devons faire respecter nos valeurs Républicaines et devons les transmettre à nos futures générations. Soyons forts tous ensemble pour vaincre cette terreur.

Au niveau des réalisations municipales, beaucoup d'entre vous ont participé à les concrétiser, ceux concernés se reconnaîtront, nous vous remercions pour votre engagement citoyen et votre participation à la réduction des dépenses au sein de notre commune.

Vous pouvez constater que nous n'avons pas engagé de gros investissements cette année 2015, mais il ne faut pas oublier la baisse des dotations de l'Etat qui nous contraint à redoubler de vigilance sur le budget. La dotation de solidarité versée par la Communauté de Communes AGD nous est précieuse et je remercie le Président d'avoir accepté de la verser en 2015 et de penser à la reconduire en 2016. Je remercie également le Président du Conseil Départemental qui continue à soutenir l'investissement des communes primordial pour la concrétisation de nos projets.

Suite au vote de la loi NOTRe en juillet 2015, le paysage de l'intercommunalité va changer ; notre gazette vous présente un article relatif au devenir de notre Communauté de Communes.

Nous allons évoluer vers une nouvelle aire, il faut se saisir de cette opportunité.

Il y a un important travail de rapprochement et de fusion. Ce travail est lancé ; il devra répondre en tout premier lieu aux besoins de la population pour les compétences transférées et ceci dans un esprit communautaire.

Vous serez destinataire de questionnaires, je vous invite à y répondre. Ces enquêtes sont déterminantes pour connaître vos besoins et les orientations à prendre sur nos territoires.

Le passage de la RN147 en 2x2 voies doit devenir une priorité pour l'Etat et la nouvelle grande Région ALPC : c'est une des trois plus dangereuses routes de France. Ce n'est pas un « scoop » pour nous, usagers au quotidien et pour les familles qui ont été victimes d'accident. Le premier tronçon validé dans le contrat de plan 2014-2020 jusqu'à hauteur de Nieul est un début et c'est bien, mais on ne peut pas attendre le prochain contrat de plan 2021-2027 pour le financement d'un nouveau tronçon !

Vous avez été informé de la campagne RADON lancée notamment par l'AGD. Vous trouverez ci-après toutes les informations nécessaires.

Je remercie les gendarmes et les pompiers pour leurs interventions au sein de notre commune. En terme de sécurité, soyons collectivement vigilants vis-à-vis de quelconques démarcheurs.

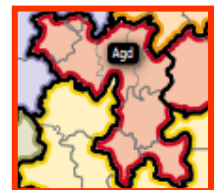


Le Maire,
Franck MAITRE

Les travaux



Communauté de Communes



Vie associative



Projets 2016



Les manifestations 2015



ETAT CIVIL

Etat civil depuis la gazette n°5 de mars 2015

Décès : Mme Andrée CHAMBON le 06/11/15, M Claude CHAMBON le 19/11/15

Naissance : Néant

Baptême : Maxime LEONARD

Mariage : Néant



ETAT-CIVIL

Bienvenue aux nouveaux habitants :

M David RAYNAUD, La Betoulle

M Matthieu LATOUILLE et Mme Jessica BOIJOUX et leur petite fille Maëline qui emménageront en avril dans un des pavillons., rue Yves Montand.

TRAVAUX REALISES

Parquet de la salle des fêtes

Au printemps dernier, le parquet de la salle des fêtes a été rénové par Eric LEGER, Guy LABUSSIÈRE et Benoît MAZEAU : il a été poncé à plusieurs reprises et ensuite vitrifié.



Mur auberge

Le mur mitoyen de la terrasse de l'auberge et de chez Guy et Christine LABUSSIÈRE a été consolidé, enduit et repeint par Guy LABUSSIÈRE.

Compteur électrique



Roger LEONARD a posé un disjoncteur et un coffret extérieur avec prises ; le compteur de l'église est passé à 36 kwh au lieu de 24, pour permettre les branchements lors des diverses manifestations.

Remerciements

Le conseil municipal remercie vivement tous ces bénévoles pour l'exécution de ces travaux.



TRAVAUX REALISES *suite...*

Chemin des Bos

Grâce aux nombreux bénévoles, le nettoyage du chemin « Les Bos » a pu être réalisé, ce qui a permis son aménagement et la réalisation de sa clôture :

- L'aménagement a été réalisé au tractopelle de la CUMA pour un montant de 770 € HT,
- L'ALLIANCE PASTORALE a clos de part et d'autre le chemin pour un montant de 6 439 € HT,
- Daniel HEUDES aidé par Michel CLEMENT y ont travaillé plusieurs jours,
- Cette opération a obtenu des subventions à hauteur de 2 162 € par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne,
- Pierre LE BORGNE et la municipalité se sont partagés le solde de la dépense.



Chemin de la Cure



L'actuel passage du chemin de la Cure devant chez M et MME BEYLIER sera dévié pour leur permettre de conserver un accès privé devant leur maison.

Pour ce faire, un échange de terrain entre M et MME BEYLIER et la commune est signé.

Après des travaux d'empierrement et d'aménagement, le chemin de la Cure contournera leur maison en contrebas de leur terrain et rejoindra ainsi le chemin de la Personnerie.



Chemin de Chez Janot

Daniel HEUDES a réalisé le curage du chemin de Chez Janot :
Il est maintenant praticable.

Travaux d'accessibilité des ERP « Etablissements Recevant du Public »

Le bureau de contrôle APAVE a fait un diagnostic sur les communes d'AGD.
La mise aux normes des sanitaires de l'Auberge a été réalisée.

Pour permettre cette mise aux normes, d'autres aménagements sont à prévoir :

- Rampe sur le côté de la mairie : des devis ont été demandés à des entreprises locales ;
- 2 places de parking « Handicapés » à côté de la mairie et sur la place de l'église.



TRAVAUX REALISES *suite...*

Dépistage radon « Radon : changeons d'air, relevons le défi » :

Correspondant municipal : Daniel HEUDES

L'objectif de cette opération « dépistage du radon » est de permettre aux habitants de la commune de connaître le niveau d'exposition dans leur logement.

Le programme consiste en :

- la distribution gratuite de kits destinés à la mesure du radon au domicile des participants ;
- l'organisation d'actions d'accompagnement (réunions, ateliers ou toutes autres actions jugées adaptées) destinées à guider les participants volontaires dans la recherche de solutions d'atténuation de la concentration en radon.



Fleurissement

Cette année encore, notre employé municipal, Michel CLEMENT, a réalisé le fleurissement de la commune. Un petit aperçu...



AGD : SUBVENTIONS ET DEPENSES

Subventions allouées en 2015

La communauté de communes AGD a versé :

- La dotation de solidarité allouée s'élevant à 7 501.13 €
- une attribution compensatrice de 4 042.84 €



Dépenses 2015

La communauté de Communes AGD a acheté des tables et des bancs supplémentaires et en a doté ses communes membres. Notre municipalité en bénéficie lors des manifestations.

SERVICE DE L'EAU

Après appel d'offres, le marché du Service des Eaux d'une durée de 12 ans, a été attribué à une nouvelle société : AGUR.



LOI NOTRe

la loi NOTRe du 7 août 2015 relative à une nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit l'adoption d'un nouveau schéma départemental de coopération communale (SDCI) avant le 31 mars 2016 pour une prise d'effet au 1er janvier 2017.

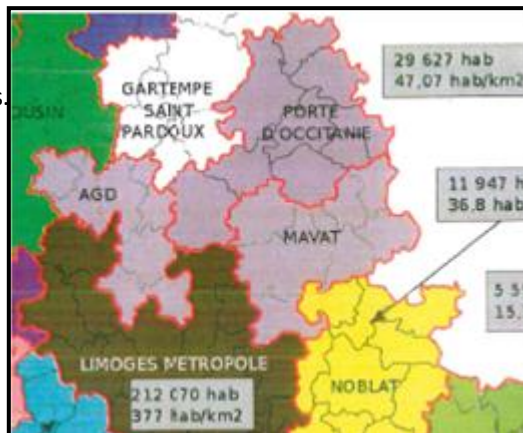
Chaque territoire devra comptabiliser au minimum 20 000 habitants.

le projet de schéma départemental de coopération intercommunale 2016

La Préfecture de la Haute-Vienne a élaboré un projet de ce nouveau schéma ci-contre. Le SDCI l'a présenté au vote les 14 et 24 mars derniers.

Notre communauté de communes AGD se voit donc englobée dans un territoire intercommunal comprenant : AGD, PORTE D'OCCITANIE ET MAVAT, sans la commune de Chaptelat qui sera intégrée à Limoges Métropole.

Cette intercommunalité comptera près de 30 000 habitants, ce qui nous place en 2e position derrière LIMOGES METROPOLE.



Notre municipalité s'est prononcée favorablement sur ce projet.

LES PROJETS DE TRAVAUX

Signalétique

La commune a demandé un devis auprès de l'entreprise VERGNAUD (Bellac) pour la fourniture et la pose de panneaux signalétiques touristiques.

Ils valoriseront notre patrimoine et donneront des repères aux visiteurs (mairie, local technique, auberge, aire de jeux, salle des fêtes, tennis, église, cimetière, ...).

Ils seront placés à des points stratégiques tels qu'en centre bourg au carrefour des voies communale C1 et départementale D72 et à l'intersection des rues Saint-Jean et Yves-Montand.



La salle des fêtes



La faisabilité d'un projet de construction neuve d'une salle des fêtes est en cours d'études par l'ATEC (agence technique départementale du Conseil Départemental) ; les dimensions de la salle existante seront conservées.

Notre souhait : une salle des fêtes avec une cuisine bien équipée, une salle fonctionnelle et réalisée selon les normes règlementaires de sécurité.

Nous analyserons les 2 solutions : restructuration/extension de la salle des fêtes existante ou construction neuve.

Tiers-lieu : relais de proximité pour tous les citoyens

La communauté de Communes AGD a lancé un projet de création de tiers-lieu (autrement nommé lieu partagé) sur le territoire de la communauté.

Ces lieux regroupent des espaces publics numériques, des espaces de travail, des lieux de réunions, de rencontres professionnelles pour des entreprises.



Salle des fêtes et Tiers-lieu : 2 lieux en un seul

Le projet d'une nouvelle salle des fêtes est propice à la création d'un tiers-lieu à Breuilaufa au sein même de cette salle polyvalente : un lieu proposé à la location, comme actuellement, aux particuliers pour des repas, des soirées... mais également un lieu connecté, situé à proximité de points de restauration (Auberge) et d'hébergements (chambres d'hôtes) pour accueillir des entreprises.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE BREUILAUF



LE MOT DU MAIRE

« Je remercie les Amis de Breuilauf pour leur dévouement et la riche animation tout au long de l'année, nous faisons des envieux sur notre sens du bénévolat. Je vous invite à poursuivre et celles et ceux qui veulent se joindre à cet élan sont les bienvenus. »

Le bureau est constitué de :

Président : Benoît MAZEAU, Vice-Présidente : Françoise BOYER,
Trésorière : Laurence LEBRAUD, Trésorier adjoint : Danier BIARNEIX,
Secrétaire : Nathalie COURBEIX, Secrétaire adjointe : Pascale BRUNET

Le 29 janvier dernier, a eu lieu l'Assemblée Générale du comité des fêtes "Les Amis de Breuilauf".
Le bilan économique de l'année 2015 est positif.

Le nouveau Calendrier des manifestations 2016

Et quelques photos-souvenirs 2015

05 MARS : Concours de Belote

19 MARS : Vente des cartes de pêches et de tennis à la salle des fêtes



28 MARS (Lundi de Pâques) : Randonnées pédestres et cyclistes

au profit de l'association « J'existe » : association.jexiste87@gmail.com



03 AVRIL : Ouverture de la pêche aux étangs du Gôt (buvette et casse-croûtes seront proposés)



28 MAI : Fête des voisins

05 JUIN : Concours de pêche aux étangs



18 JUIN : Fête de la Musique avec l'Auberge des 4 saisons

18 AOUT : Festival du BUIS BLUES en partenariat avec

l'association de l'Ecole Buissonnière de LE BUIS

21 AOUT : Marché de Producteurs de Pays, Vide-greniers

17 DECEMBRE : Arbre de Noël des enfants



Autre manifestation : 03 DECEMBRE La fête des Lumières



L'ASSOCIATION DE CHASSE – ACCA DE BREUILAUF :

Le bureau est constitué de : Président : Benoît GRAVELAT tél 06 30 97 14 79
Vice-Président : JL HURBE, Trésorier : J. BOYER, Trésorier adjoint : D. MARTIN,
Secrétaire : JF BOYER ; La prochaine Assemblée Générale aura lieu en juin 2016.



LE COIN DES ASSOCIATIONS *suite...*

LE CLUB DES AINES :

Club « ENTRE N'AUTREI » BREUILAUFVA-VAULRY propose son **programme 2016**

Les réunions mensuelles : 30 mars - crêpes au « GALETOU », 27 avril, 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre

9 avril : Sortie surprise

24 avril : LOTO à Vaulry

Du 9 mai au 13 mai : Voyage en Ardèche (Orgnac L'Aven)

11 juin : Repas à CHEVILLOU

10 septembre : Déjeuner/Croisière à Vassivière

1^{er} octobre : Repas à Vaulry

19 novembre : Repas à Breuilaufa

Fin novembre et début décembre : Journées Retrouvailles « voyages LECOMTE »



LE CLUB CYCLO-GYM de BERNEUIL – SAINT JUNIEN LES COMBES – BREUILAUFVA :

Le bureau est constitué de :

Présidente : Eliane BOYER, Vice-Présidente : Martine DINCQ

Trésorier : Ludovic CHAT, Trésorière-Adjointe : Régine BOUYAT

Secrétaire : Corinne LAJARIGE



Chaque année, l'association organise divers événements, tels que des sorties cyclo, des séjours pour visiter les régions françaises ; au programme : randonnées cyclistes et pédestres, visites...



En novembre, a lieu le cyclo-cross qui rassemble quelques champions.

En février, le club organise son dîner annuel avec spectacle : ambiance assurée par les adhérents.

Toutes les semaines :

Séance de gym : tous les vendredis à 20h à la salle des fêtes de Breuilaufa

Circuit vélo : tous les dimanches à partir de 9h l'hiver, 8h30 l'été, RDV place de la Poste à Berneuil.

VIE QUOTIDIENNE

LES ENCOMBRANTS : Ne pas oublier de s'inscrire pour le ramassage des encombrants auprès de la mairie;

L'ECO-POINT : RAPPEL : le site de l'éco-point est un site de tri et **non de dépôt d'ordures ménagères et d'encombrants.**

LES NOUVEAUX ARRIVANTS : La commune remercie les nouveaux habitants de bien vouloir s'adresser à la mairie pour les démarches administratives (liste électorale, recensement, etc...).

**Le lancement du
Marché de Producteurs de Pays
2015**



MAIRIE DE BREUILAUFVA - 30 Rue Saint-Jean – 87300 Breuilaufa

Tel/fax : 05.55.53.30.90 mail : mairie.breuilaufa@wanadoo.fr

Site WEB : www.breuilaufa.a3w.fr